

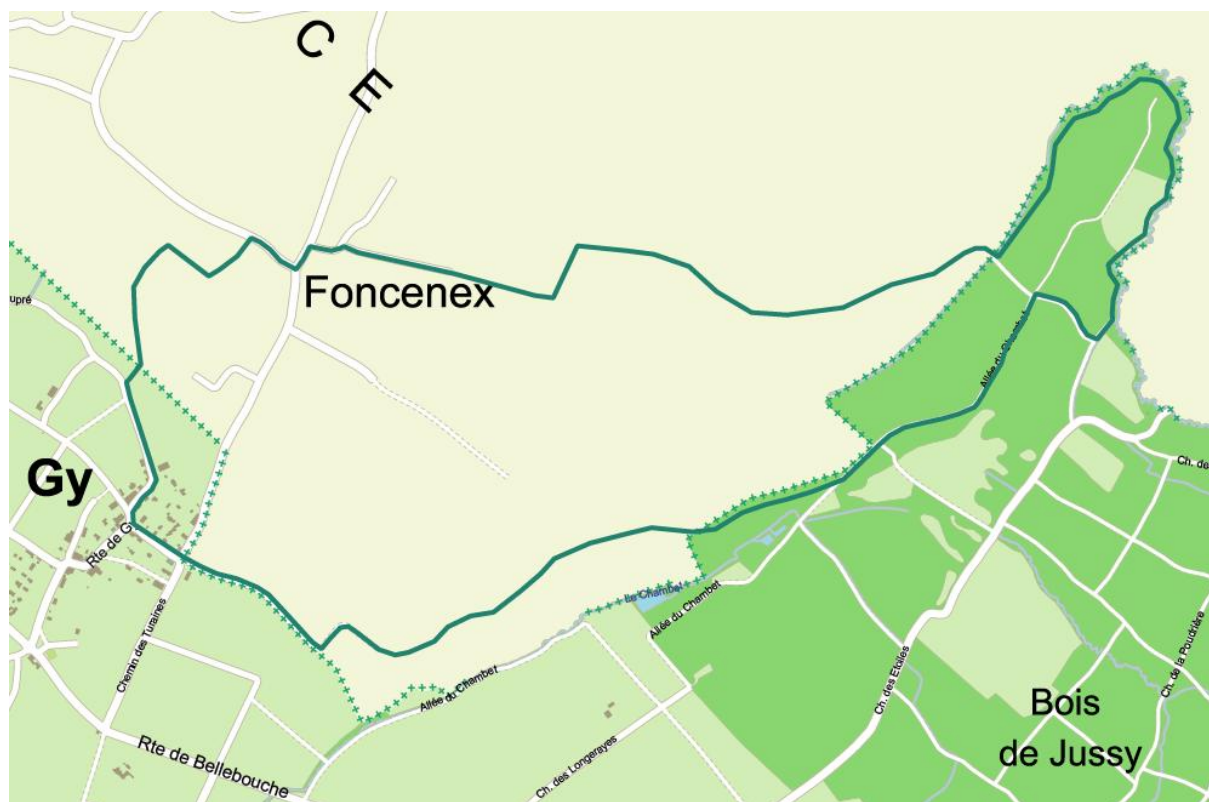
Entre bois et marais (2h pour la petite boucle, 4h pour la grande)

Départ depuis l'arrêt TPG « Gy-Eglise». Attention : les chemins empruntés traversent des zones de marais et peuvent être très humides. Se munir de souliers adéquats. La grande boucle est transfrontalière et n'emprunte pas toujours les chemins pédestres officiels. Il est donc conseillé de se munir d'une carte (CN 270, Genève).

Le circuit proposé débute à Gy, à côté du premier temple édifié en campagne, qui date de 1906. De l'arrêt de bus, prendre la route à droite. A la sortie du village, continuer tout droit, direction Les Croix. Le chemin goudronné se transforme en desserte agricole et finit en sentier, à travers bois.

Ce parcours suit la limite entre le bassin versant de l'Hermance, sur la gauche, et celui de la Seymaz, sur la droite. Arrivé à la hauteur de la borne frontière, rejoindre le chemin du Chambet qui longe la frontière. A la hauteur du panneau présentant les Prés-de-Villette, un aller-retour jusqu'à la nouvelle plateforme s'impose pour découvrir la vue panoramique sur ce site marécageux, auquel les silhouettes d'arbres morts donnent un aspect saisissant. Reprendre ensuite le chemin du Chambet, en suivant le tracé de l'allée cavalière jusqu'au croisement débouchant sur le ruisseau du Châtaignières. Prendre alors à gauche. Un peu plus loin, à la confluence avec le Tuernant, le nant retrouve un tracé naturel sinueux, que le sentier permet de suivre en faisant une grande boucle avant de rejoindre l'Hermance, au niveau de la borne 157. De là, il est possible de traverser le cours d'eau à gué (ou sur le tron couché) pour entamer la grande boucle, à la découverte des marais des Mermes.

La petite boucle suit l'Hermance jusqu'au point d'altitude 454. De là, remonter le nant de Galles jusqu'au chemin pédestre transfrontalier, qui traverse le bois du Château et mène à Foncenex. De Foncenex, suivre les panneaux de la promenade transfrontalière pour rejoindre Gy.



La nature est un bien fragile et commun. Participez à sa préservation en respectant les recommandations